



SAS GAMES GENERATION
 Ccial Carrefour Market
 Petit chemin d'Aix 13120
 GARDANNE FRANCE
 TEL :04 42 51 41 55

magtona@hotmail.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
MARIE M / CALABRE11 / GARDANNE /

FACTURE	
DATE	NUMERO
18/04/2024	200030041
FACTURE	1/1
EURL CALABRESE JEAN 297 CHE DE SAINT ESTEVE 13120 GARDANNE	

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY S24 ULTRA 5G 256GO GRIS SFR () ABONNEMENT OFFRE MOBILE FORMULE PRIX MOBILE 24 MOIS 210GO 5G Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : 354740770345273 - ASSURANCE CM7 PACK N°ASTFR2001468489 - PORTABILITE REF COMPTE :R1VJR9 N° COMMANDE :9436960905 N° APPEL : 06.25.35.66.76 N°SIM : 89331015222143743454 *** REMISE PROMOTIONNELLE 100 € *** 032QON-1014055-354740770345273-100-180424	20%	767,50 €	921,00 €		767,50 €	921,00 €
1	Coque Samsung G S24 ULTRA Souple Transparente Bigben ()	20%	12,49 €	14,99 €		12,49 €	14,99 €
1	FILM PLUG AND USE BRILLANT SMARTPHONE LOOKPROTECT ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €

Donnez-nous votre avis sur votre visite!
 Merci de répondre à l'enquête téléphonique ou mail que vous allez recevoir prochainement

Mode	Montant	Echéance	Références	Date		
					Total ht :804,98 € 20 %	804,98 €
REPRIS	54,00 €	18/04/2024	532QON-1014055-9404-054-00	18/04/2024		
CB	119,98 €	18/04/2024		18/04/2024	Total Tva :161,00 € 20 %	161,00€
ESP	600,00 €	18/04/2024		18/04/2024		
					Total TTC	965,98 €
					Facilité paiement	-192,00 €
					MONTANT A PAYER	773,98 €
					RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 3 Nbr Impress.0 (NF525) Sign.A3Fc Logiciel 3GWIN B170
 30.0.535.0

20/04/2024 09:40:04

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €
 Les mobiles sont garantis 24 mois hors oxydation et casse, à l'exception des produits Apple garantis 12 mois et des batteries vendues seules garanties 6 mois.
 A partir du 1er Janvier 2013, tout retard de paiement entre professionnels sera sanctionné par le versement d'une indemnité forfaitaire de 40€.
 Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.
 Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)